



Extrait du L'École Émancipée

<http://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article2178>

# Intervention de Romaric Roudier (Rennes) sur le pluralisme dans le SNES-FSU

- Syndicats Nationaux - SNES-FSU - Les congrès du SNES - Congrès de Grenoble 2016 - Interventions des militant&#8226;e&#8226;s de l'ÉE à la tribune du congrès - Thème 4 - Interventions des militant&#8226;e&#8226;s de l'ÉE -



Date de mise en ligne : vendredi 1er avril 2016

L'École Émancipée

## Intervention : le pluralisme ce n'est pas la division !

« Les tendances ne servent à rien ! »

...qui n'a pas déjà entendu ces propos dans la bouche de camarades syndiqués au SNES. Ces paroles, la non-organisation dans les établissements des scrutins internes à notre organisation ou la faible participation à ceux-ci montrent que les tendances font partie de l'ADN du SNES sans être suffisamment exploitées pour le construire.

Sans revenir sur la proposition de modification statutaire qui a été proposée, École Émancipée souhaite à travers son amendement, mettre en avant la nécessaire vie des tendances au sein du SNES, passant par une expression régulière dans ses publications. Cela pourra paraître une évidence pour certains, mais certaines évidences sont parfois à réaffirmer, affiner, porter... les débats sur la féminisation en sont un exemple.

Il est d'ailleurs dommage que les tendances minoritaires ne soient que très peu apparues lors de l'évocation des 50 ans du SNES. Les statuts énoncent clairement que le SNES respecte le pluralisme dans son fonctionnement, mais « respecter » n'est pas « favoriser ». Roland Hubert nous a affirmé lors des débats sur le thème 4, que la publication de tribunes dans l'US pour les tendances a toujours été possible. Force est de constater, que cela s'est peu réalisé, pour diverses raisons, et que la situation est très inégale dans les académies et les départements. Il nous apparaît donc important que le congrès mandate le SNES pour qu'il organise, par l'intermédiaire de la CAN, du CN et des CAA par exemple, l'expression régulière de son pluralisme.

Favoriser l'expression régulière du pluralisme, c'est affirmer que le SNES est bien une organisation où l'on débat, c'est montrer qu'il est possible d'y adhérer en ayant des positions nuancées sur tel ou tel sujet, c'est montrer que les tendances ne sont pas qu'un jeu d'appareil qui s'exprime uniquement lors des élections internes : le pluralisme ce n'est pas la division. Ne craignons pas, qu'à travers ces expressions, le SNES apparaisse comme divisé : le pluralisme ce n'est pas la division !

Chacun d'entre nous, toute tendance confondue, par sa présence à ce congrès, montre sa volonté de construire le SNES.